



Belle fin d'année à toutes et à tous !

Cette année 2024, qui s'achève, aura été particulière. Elle aura été synonyme de conflits et de tensions au niveau international, qui ne peuvent qu'inquiéter.



Elle aura été très mouvementée politiquement depuis juin, au niveau national. Avec des élections successives. Avec des changements de gouvernements répétés. Et ce n'est pas terminé à en suivre et à en écouter l'actualité.

Mais cette année a aussi laissé place à des moments joyeux et de partage. Je pense par exemple aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, cet été. Véritable succès qui a permis peut-être de poser un autre regard sur le handicap.

Et plus localement, notre commune de Genouillé a vécu des événements festifs de grande qualité. Des manifestations pour chiner, pour se laisser porter par des prestations musicales magiques, pour découvrir des talents extraordinaires, des expositions de photos, de peintures ou des pièces de théâtre à vous laisser sans voix. Nous avons pu nous croiser, nous parler, nous écouter, rire parfois pleurer, ou tout simplement vivre ensemble.

L'année 2024 a permis également de poursuivre d'importants travaux, comme l'achèvement des aménagements routiers et paysagers du bourg et le démarrage du chantier qui accueillera dans quelques mois, un espace bar/restauration rapide/vente de produits locaux... Ainsi qu'une belle halle. C'est aussi l'acquisition de deux nouveaux loge-

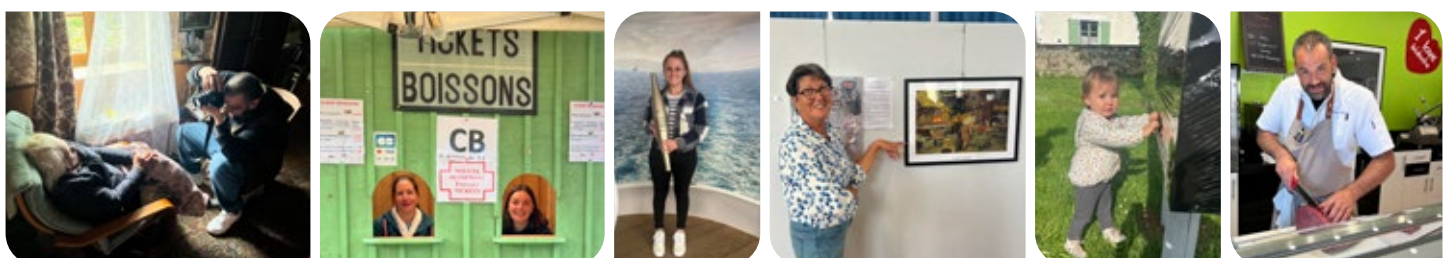
ments qui seront rénovés prochainement pour être loués et répondre ainsi à la demande de location.

Et comme chaque année, nous avons très envie, l'équipe municipale et moi-même, de commencer la nouvelle année avec vous. Nous aimerions saluer les acteurs qui font de Genouillé, une commune dynamique et attractive. Et surtout les remercier devant vous. Nous avons besoin de vous rendre compte des réalisations que nous portons, avec force et détermination, tous les jours. Et nous aimerions tellement vous présenter les projets qui se dessinent pour 2025. Ce moment convivial, que nous vous proposons lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la communauté de Genouillé, se tiendra le vendredi 10 janvier 2025 à 18h30, à la salle des fêtes. Vous êtes chaleureusement invités à y participer.

En attendant cette prochaine rencontre, je vous souhaite, au nom du conseil municipal et en mon nom, d'excellentes fêtes de fin d'année avec celles et ceux que vous aimez.

À très bientôt.

Jean-Guy Valette
Maire de Genouillé



En bref

Un atelier numérique gratuit

Vous rencontrez des difficultés pour accéder à votre boîte mail. Vous aimeriez copier sur votre ordinateur ou sur votre tablette, les photos que vous avez prises avec votre téléphone. Alors, rapprochez-vous d'Alexis, le conseiller numérique. Alexis assure des permanences régulièrement à la mairie de Genouillé, pour vous aider gratuitement à résoudre vos problèmes et à répondre à toutes vos questions. Alexis vous accompagnera pour mieux gérer votre messagerie, naviguer sur internet, effectuer en toute tranquillité vos démarches administratives... La mairie de Genouillé ne manquera pas de vous communiquer les dates des prochaines permanences.



Le transport solidaire

On ne le répètera pas assez, mais si vous avez envie de vous déplacer, peu importe le motif, le transport solidaire peut vous aider. Ce service fonctionne du lundi au vendredi. Il vous suffit de prévenir, 2 à 3 jours avant votre déplacement, en appelant du lundi au vendredi, de 9h à 12h, au 06 22 78 79 07. Ensuite, un chauffeur vous contactera et vous demandera votre destination, la date et l'heure de votre rendez-vous, si tel est le cas, et le temps d'attente du chauffeur pour qu'il s'organise. Il est bénévole. Il vous transportera dans son véhicule personnel. En contrepartie, il vous sera demandé de participer aux frais en versant une indemnité, calculée sur le nombre de kilomètres parcourus. Votre participation aux frais s'élèvera à 0,40 € du kilomètre.

Nous avons été bouleversés par le décès de ce musicien si talentueux, si généreux, si passionnant qu'était Charles Bellonzi, qui habitait Genouillé depuis 40 ans.



Et si on en reparlait, de Lolo !



Charles, dit Lolo, nous a quittés le 11 juillet dernier. Il a préféré partir, sans bruit, sans cérémonie, sur la pointe des pieds. Beaucoup d'entre nous ont été marqués par ce personnage si attachant. Immense musicien connu et reconnu par les plus grands. Un grand homme qui a su réunir talent et modestie. Un parcours musical tellement impressionnant. La commune de Genouillé avec son grand complice, Jean-Louis Compagnon, sa famille et ses amis, ont décidé de vous proposer un moment pour

parler de lui autour d'images, de photos, d'articles de presse, d'interviews, de reportages et, bien entendu, le tout en musique.

On vous propose de nous retrouver pour lui rendre hommage, le dimanche 2 mars 2025, dans la salle des fêtes de Genouillé, à 17h00. Ce moment sera simple car nous voulons qu'il ressemble à notre grand Lolo.

Guillaume, la fierté du travail bien fait



Derrière ce grand gaillard de 27 ans se cache un homme passionné par les travaux d'élagage, de débroussaillage, d'abattage, de taille, de tonte...

Guillaume Grolaud est installé depuis 2021 aux Mauvoisins, avec sa compagne Sofia, et leurs deux enfants de 6 et 2 ans, pleins de vie. Après une expérience dans la maçonnerie, Guillaume a décidé de devenir auto-entrepreneur, depuis maintenant deux ans. Tous les jours, il se déplace dans la région et répond aux très nombreuses sollicitations pour élaguer des arbres, d'une hauteur parfois très impressionnante, pour tondre des pelouses, pour tailler des arbustes et haies, avec beaucoup de soin. Guillaume réalise certains travaux à risque ou dangereux avec son beau-frère, pour des raisons de sécurité. Il éclaire cette précision en relatant, avec fierté, l'abattage récemment de deux magnifiques cèdres de 25 mètres de haut et d'un diamètre de 70 cm.

Le matériel de coupe, de la tronçonneuse à la hache en passant par la tondeuse, est rangé délicatement dans son véhicule utilitaire, parfaitement entretenu et affûté.

Originaire de Ruffec, Guillaume avait repéré le terrain qu'il occupe aujourd'hui aux Mauvoisins. Il passait tous les jours devant ce terrain qui était en friche en se rendant chez ses beaux-parents. Ils rêvaient avec sa compagne de l'acquérir. Ils se projetaient. Leur rêve est devenu réalité et un joli projet de vie. Ils investissent et aménagent, au fur et à mesure des économies, ce bel espace. Ils aimeraient réhabiliter la petite grange et le hangar attenant. Guillaume balaie du regard l'ensemble de sa propriété, en tournant la tête de gauche à droite, comme pour mieux vous faire partager le plaisir qu'il ressent. « Avec ma petite famille, on est heureux ici. On est tranquille. On se sent bien et les gens sont gentils ! ». Tout était dit.

Son statut d'auto-preneur vous permet de bénéficier d'un avantage fiscal, à travers un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50% des dépenses que vous seriez amenés à engager, pour des prestations de services à la personne et parce qu'elles sont réalisées à domicile. Pour le jardinage, le plafond de

En bref

Cette année, on va se compter !

Le recensement de la population se déroulera à Genouillé, du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025. Cette enquête statistique est obligatoire. Elle permet de connaître le nombre de personnes qui vivent à Genouillé. Les résultats du recensement sont utilisés pour calculer la participation financière de l'Etat au budget de la commune, mais pas que. Ils permettent aussi d'ajuster l'action publique pour mieux répondre aux besoins (ouverture de classes pour nos enfants, accompagnement des personnes âgées, établissement de santé, moyens de transport...). Votre participation est essentielle. C'est un devoir civique simple et utile à tous. Un agent recenseur a été recruté pour assurer cette mission. Il s'agit de Marie-Lise Artaud. Elle sera munie d'une carte officielle. Elle est tenue au secret professionnel. Les réponses que vous allez apporter aux questionnaires sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes.

L'éolien prend un coup dans l'aile.

Le projet « Abowind » qui prévoyait l'implantation de 5 éoliennes sur Genouillé vient d'être annulé, suite à la procédure engagée devant les tribunaux. L'affaire est renvoyée devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. Espérons qu'elle confirmera cette sage décision. Une victoire pour ceux qui se battent depuis longtemps, notamment contre ce projet. Le développement anarchique dans notre secteur a fait infléchir la dernière décision du Conseil d'Etat. Des paysages malmenés par cette absence de politique d'aménagement cohérente et esthétique, sur notre territoire. Rappelons que le conseil municipal avait exprimé ses réserves sur ce projet très ancien et son opposition sur d'autres, dans les communes voisines de Surin et Lizant.

la déduction est de 5 000 €, pour les services fiscaux. De plus, les prestations ne sont pas assujetties à la TVA. N'hésitez pas à le solliciter, si vous aimez le travail soigné et appliqué, au 07 85 64 53 17.

Merci Guillaume pour cet échange. Ta gentillesse et ton courage sont très touchants.

Régulièrement, nous serons amenés à vous présenter, comme Guillaume, les différents artisans de la commune de Genouillé.

Les rendez-vous du Club de l'amitié

Le Club de l'amitié de Genouillé a arrêté son programme pour le début de l'année 2025. Au-delà des rencontres mensuelles, le premier mercredi (8 janvier, 5 février, 5 mars), à partir de 14 heures, dans la salle des fêtes, le Club de l'amitié prépare le prochain repas de printemps qui se tiendra le samedi 5 avril prochain.



Avec l'ASG, il n'y a pas que du sport

En effet, l'Amicale sportive de Genouillé développe un programme qui n'est pas que sportif. Quoique ! Au programme, deux rencontres gastronomiques et festives vous sont proposées, une soirée le samedi 15 mars 2025, dans la salle des fêtes de Genouillé et son traditionnel méchoui, au stade municipal, le samedi 31 mai 2025. De jolis moments conviviaux en perspective, où les fou-rires et le plaisir de se retrouver s'inviteront et tiendront une large place. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler au 06 69 03 95 37 ou au 06 72 90 77 83.

Le banquet de la chasse

L'Association Communale de Chasse Agréée de Genouillé organise son traditionnel banquet annuel, le samedi 8 mars prochain. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter son président, Gérald Changeur au 06 09 71 32 87.



Jean-Guy Valette,
maire de Genouillé



Le conseil
municipal

Vous invitent à la cérémonie des vœux
qui se tiendra

**le vendredi 10 janvier 2025
à 18h30**

Dans la salle des fêtes de Genouillé.

Un pot amical, composé de produits locaux,
vous sera proposé.

ÉTAT-CIVIL

Ils nous ont quittés

- Le 23 octobre 2024, monsieur André Daugé, à l'âge de 67 ans.
- Le 15 novembre 2024, monsieur Michel Rousseau, à l'âge de 91 ans.
- Le 7 décembre 2024, madame Jean Penley née Arsmtrong, à l'âge de 95 ans.

Nous adressons nos très sincères condoléances aux familles.

Félicitations à

Benjamin Marshall et à Amber Davey, demeurant à La Trafigère, qui se sont mariés le 30 novembre dernier à Genouillé. Tous nos vœux de bonheur.

Bienvenue à

Louis Foussier, né le 12 décembre 2024. Félicitations aux heureux parents, Amandine Funeleau et Romain Foussier, demeurant au Couret.

La mairie de Genouillé vous ouvre ses portes.

Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30, et les mardis et jeudis après-midi, de 14h00 à 17h15.

Tél : 05 49 87 10 71
Mail : contact@genouille86.fr
www.genouille86.fr

**Le maire, Jean-Guy Valette,
reçoit sur rendez-vous
tous les mardis.**